

Rapport de contrôle de l'inspection des installations classées

Référence : UDR-CRT-19-584-CP

Nom et adresse de l'établissement contrôlé	Code DREAL
CREALIS 20 rue de Bourgogne 69 800 SAINT PRIEST	S3IC 61.4103 Priorité DREAL <input type="checkbox"/> PN <input type="checkbox"/> AE <input type="checkbox"/> SP <input type="checkbox"/> Autre Régime <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> NC SEVESO <input type="checkbox"/> HAUT <input type="checkbox"/> BAS

Activité principale : Stockage et conditionnement de produits chimiques

Date du contrôle : 18 octobre 2019

Inspecteur(s) : Christophe POLGE

Type de contrôle

<input type="checkbox"/> Inspection approfondie	<input type="checkbox"/> Inspection annoncée	<input type="checkbox"/> Inspection planifiée
<input type="checkbox"/> Inspection courante	<input type="checkbox"/> Inspection inopinée	<input type="checkbox"/> Inspection circonstancielle
<input type="checkbox"/> Inspection ponctuelle		

Circonstances du contrôle

<input type="checkbox"/> Plan de contrôle de la DREAL	<input type="checkbox"/> Plainte
<input type="checkbox"/> Incident/Accident du	<input type="checkbox"/> Autre

Thème(s) du contrôle

- PPRT Mesures supplémentaires

Principale(s) installation(s) contrôlée(s)

- postes de dépotage D1 et D3
- installation cuves sous talus
- bâtiment extension local électrique

Référentiel(s) du contrôle

- Arrêté préfectoral du 24 juillet 2015 portant approbation du PPRT pour les établissements Créalis et Société du Dépôt de Saint-Priest
- Arrêté préfectoral du 9 juin 2015 imposant des prescriptions complémentaires à la société Créalis pour le site qu'elle exploite 20, rue de Bourgogne à Saint-Priest.
- Convention cadrant le financement des mesures supplémentaires prévues par le PPRT de Saint-Genis-Laval du 4 décembre 2014 modifiée le 12 avril 2019

Personne(s) rencontrée(s) et fonction(s)

Nom	Société	Qualité
Laurent SAPET	CREALIS	Directeur du site
Audrey DIEULOT	CREALIS	Responsable SHEQ du site
Mickaël BUCHHEIT	CREALIS	Responsable Technique Inspection ESP ESPT
Florence VEUILLET	CREALIS	Directeur technique

Copies	<input type="checkbox"/> Exploitant DREAL : <input type="checkbox"/> Chrono JA <input type="checkbox"/> PRICAE <input type="checkbox"/> Cellule CRT <input type="checkbox"/> Autre : PRICAE / PCAP
--------	--

Constats de l'inspection

I – Contexte

1. La présente inspection fait suite à l'envoi, par courriel du 10 octobre 2019, de la demande de versement dans le cadre de la convention cadrant le financement des mesures supplémentaires prévues par le PPRT de Saint-Priest.

L'article 5 de la convention cadrant le financement des mesures supplémentaires prévues par le PPRT de Saint-Genis-Laval du 15 janvier 2014 dispose :

Article 5. Modalités de paiement / versement

5.1. De l'ETAT

Le versement par l'ETAT à l'EXPLOITANT de sa part de financement, telle que définie à l'article 4 de la CONVENTION, est réalisé suite à une demande de paiement de la part de l'EXPLOITANT, sur le compte bancaire référencé en annexe 3. L'EXPLOITANT fera part de changement éventuel de ce compte en fournissant aux PARTIES le justificatif correspondant (« annule et remplace »).

L'EXPLOITANT dépose à l'appui de sa demande de paiement, un état récapitulatif qu'il certifie exact des dépenses réalisées, accompagné des factures acquittées pour les études, prestations ou travaux effectués. L'attestation de service fait sera réalisée après contrôle par l'ETAT dans un délai de six mois au maximum à compter de la réception du dossier de demande de paiement complet, comprenant l'ensemble des justificatifs.

Cette attestation de service fait est transmise aux COLLECTIVITES COMPETENTES dans le même délai.

Le paiement par l'ETAT intervient dans un délai maximal de six mois à compter de l'attestation de service fait.

L'objet de l'inspection est de contrôler la réalisation de ces travaux et de réaliser l'attestation de service fait, en vérifiant que les mesures mises en œuvres sont bien conformes aux prescriptions de l'arrêté préfectoral du 9 juin 2015 imposant des prescriptions complémentaires à la société Créalis et à la convention susmentionnée.

L'inspection s'est déroulée en 2 temps :

- le premier en salle afin de contrôler et avoir des précisions sur les factures fournies ;
- le second sur le terrain permettant de s'assurer de la mise en œuvre effective des mesures.

II – Principaux constats effectués lors de la visite d'inspection

2.1 – Suites données à la précédente inspection

Sans Objet

2.2 – contrôle en salle

- Nature des mesures mises en œuvre

Les mesures, objet de la présente inspection, correspondent aux mesures supplémentaires suivantes :

- le remplacement des 3 réservoirs aériens de GIL par des réservoirs sous-talus ;
- le déplacement de 2 postes de dépôtage de GIL (postes D1 et D3).

- Contrôle des documents transmis

Conformément à l'article 5 de la convention cadrant le financement des mesures supplémentaires prévues par le PPRT de Saint-Priest du 4 décembre 2014, l'inspection a examiné en séance l'état récapitulatif accompagné des factures acquittées correspondantes.

Les factures présentées sont séparées en deux postes :

- la mise en œuvre des cuves sous talus ;
- la mise en œuvre des postes de dépôtage D1 et D3.

Cet examen a nécessité la transmission par l'exploitant de compléments par mels du 25/10/19, 28/10/19, 12/11/19 et 15/11/19.

Cet examen a fait ressortir les observations suivantes :

Constat N°1 : Contrôle des factures		
Conclusion	Référence réglementaire	Délai ou calendrier
<input type="checkbox"/> Pas d'observation		
<input type="checkbox"/> Observation		
<input type="checkbox"/> Non conformité	<i>Article 5 de la convention cadrant le financement des mesures supplémentaires prévues par le PPRT de Saint-Priest du 4 décembre 2014</i>	
<input type="checkbox"/> Proposition de mise en demeure		

L'exploitant a précisé le lien entre ces factures et les mesures mises en œuvre au titre des mesures supplémentaires. Ces précisions se retrouvent en annexe 1.

Constat N°2 : Adéquation facture/liste des mesures supplémentaires		
Conclusion	Référence réglementaire	Délai ou calendrier
<input type="checkbox"/> Pas d'observation	- <i>Arrêté préfectoral du 9 juin 2015 imposant des prescriptions complémentaires à la société Créalys pour le site qu'elle exploite 20, rue de Bourgogne à Saint-Priest</i>	
<input type="checkbox"/> Observation		
<input type="checkbox"/> Non conformité	- <i>Convention cadrant le financement des mesures supplémentaires prévues par le PPRT de Saint-Priest du 4 décembre 2014 modifié le 12 avril 2019</i>	2 mois
<input type="checkbox"/> Proposition de mise en demeure		

Il en résulte le montant engagé suivant associé à la mise en œuvre des mesures supplémentaires :

Concernant la mise sous talus des cuves : **1 469 034,99 €**

Concernant les déplacements des postes de dépotage : **301 217,22 €**

Soit un total de : **1 770 252,21 €**

La convention cadrant le financement des mesures supplémentaires prévues par le PPRT de Saint-Priest dispose dans son article 4 que le montant de financement imputé à l'Etat, aux collectivités et à l'exploitant est fixé pour chacun à **450 000 €**.

Le coût réel de ces mesures présentées par l'exploitant est donc supérieur au montant du financement initialement prévu dans la convention.

Un dépassement de cette valeur de 10 % au maximum entraîne, selon l'article 7 de la convention, une réactualisation automatique des versements respectifs de chacun. Cela correspond donc à un financement respectif de **495 000 €**.

2.3 – Visite du site

L'inspection a constaté la présence :

- des deux postes de dépotage D1 et D3 avec leurs mesures de maîtrises de risques associées (sprinklage, détecteurs flamme et gaz) ;
- de la liaison entre le poste de dépotage D1 et les cuves sous talus ;
- de la présence du local servant de talus aux 3 cuves ;
- de l'aménagement d'un bâtiment existant afin d'y insérer les armoires de commande de la nouvelle installation.

La présence et la conformité des cuves sous talus ont quant à elles fait l'objet d'une inspection spécifique le 29/05/19.

Un test de bon fonctionnement de l'arrosage par sprinklage du poste de dépotage D3 a eu lieu lors de la visite.

Les photos prises lors de la visite sont jointes en annexe 2 (associées aux articles de l'arrêté du 01/08/14).

Constat N°3 : Mise en œuvre des mesures

L'inspection a constaté que les mesures présentées sont bien réalisées conformément aux factures présentées (voir annexe 2).

Conclusion	Référence réglementaire	Délai ou calendrier
<input type="checkbox"/> Pas d'observation		
<input type="checkbox"/> Observation		
<input type="checkbox"/> Non conformité		
<input type="checkbox"/> Proposition de mise en demeure	<i>Article 5 de la convention cadrant le financement des mesures supplémentaires prévues par le PPRT de Saint-Priest du 4 décembre 2014</i>	

Suites données par l'inspection

- Observations ou non conformités à traiter par courrier
- Proposition de suites administratives (APMD, amende administrative, consignation, etc.)
- Proposition de renforcement, modification ou mise à jour des prescriptions
- Autre(s) :

Synthèse des suites :

Cette visite a permis de réaliser le contrôle de la mise en œuvre de mesures supplémentaires sur site en lien avec les factures transmises. L'inspection atteste donc du service fait des mesures supplémentaires de Créalys conformément au dossier de demande de paiement, comprenant l'ensemble des justificatifs.

Signature de l'inspecteur L'inspecteur de l'environnement	Vérificateur Le chef de l'unité départementale du Rhône	Approbateur Le chef de l'unité départementale du Rhône

ANNEXE 1

Etat récapitulatif des travaux - lien entre ces factures et les mesures mises en œuvre

TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES SUR CHANTIER CH18-00005 Trois cuves sous talus

FOURNISSEUR	Commande CREALIS	FACTURES	TOTAL DEPENSES HT	
APSYS	SB18001311	F201901007	1 400,00 €	Etude HAZOP
ARMATUREN	SB18001330	F49683	3 085,00 €	Soupape sur cuve enterré
		F50008	4 824,00 €	robinet de jumelage cuve enterrée
CABINET PERRAUD ET ASSOC	MA19000809	F9434	9 468,00 €	géomètre positionnement réservoir essai statique de mise en eau
CLEMESSY SERVICES	MA19000287	F00049190400305	5 560,00 €	enrobage tuyauterie pour éviter la corrosion
	MA19000306	F00049190300103	1 490,00 €	Ajout des filtres sur tuyauterie skid de dépotage
	MA19000308	F00049190300105	1 490,00 €	Ajout des filtres sur tuyauterie skid de dépotage
	MA19000309	F00049190300104	1 490,00 €	Ajout des filtres sur tuyauterie skid de dépotage
	MA19000310	F00049190400306	512,00 €	modification iso tuyauterie
	MA19000412	F00049190400307	9 702,00 €	dépose tuyauterie sur rack
	MA19000650	F00049190400308	901,00 €	dépose tuyauterie sur rack 5 modif tuyauterie sur 20 te 40L1 ligne 2 6 et 10
	MA19000651	F00049190400311	565,00 €	modif tuyauterie sur 20 te 40L1 ligne 2 6 et 10 changement, de DN
	MA19000679	F00049190400309	8 250,00 €	retard projet cuve allongement présence tuyauteurs
	MA19000745	F00049190500295	5 340,00 €	liaison équipotentielle sur les vannes à bride
	MA19000760	F00049190500297	922,00 €	ajout d'un vanne et soupape sur des iso
	MA19000762	F00049190500179	5 959,00 €	modification des lignes en DN50 passés en DN 25 (retour gaz)
	MA19000837	F00049190500296	2 639,00 €	Modif tuyauterie 50LI 250 et 80LI251
	MA19000906	F00049190500177	2 582,00 €	réaménagement tuyauterie existante (repositionnement des supports pour passage des nouveaux tuyaux)
	MA19000907	F000049190500178	4 347,00 €	soudage sur des skid sur des raccords flexibles au niveau raccordement dépotage
	MA19001123	F00049190600232	7 723,00 €	modification du passage de ligne
	MA19001138	F00049190600297	2 410,00 €	pose des positions des raccord flexibles à 45° pour éviter le coulage des flexibles + manomètres (2)
	MA19001139	F00049190600298	1 108,00 €	modif purge des skids pour les mettre en raccord acme
	MA19001140	F00049190600299	1 180,00 €	modif purge des skids pour les mettre en raccord acme
	MA19001185	F00049190700346	3 937,00 €	Reprise des DN 50 et achat DN 25
	SB18001858	F00049190100349 F00049190400128 F00049190400129 F00049190400304 F00049190400294	254 120,00 €	commande initiale de tuyauterie (prestation) application d'un taux forfaitaire de 90 % (permet d'enlever des raccordement vers des atelier, et des connexions entre les postes de dépotage)
	SK19001290	F0049190700348	2 850,00 €	Etude ingénierie (dû au décalage)
CMPEA	MA19000403	F3252	1 560,00 €	Etude de vérif des support de tubulure de sortie (séisme) – demande DREAL
	SB18001508	F3226	9 700,00 €	Note de calcul de tenue des 3 réservoirs de stockage sous talus
	VH19000008	F3239	1 260,00 €	calcul du dimensionnement des tiges d'ancrage des cuves sur les longrines
COREXCO	SB18001650	FC151968	16 236,00 €	pose protection cathodique autour des réservoirs et raccordement à un nouveau coffre
DRAGER	MA19000313	F917521427	13 939,00 €	Détecteur gaz
		F917523705	2 281,70 €	Détecteur gaz
EQUIPFLUID	AD19001444	FA132898	1 282,92 €	fourniture des acmè soudés
	AD19001479	FA132935	471,14 €	raccord à souder acme
	MA19000281	FA132219	912,03 €	raccord à souder acme
	MA19000323	FA132511	1 672,80 €	soupape sur ligne de tuyauterie

	MA19000341	FA132083	369,52 €	raccord à souder acme
	MA19000416	FA132367	2 091,59 €	bouchon sur acme
	MA19000565	FA132227	961,72 €	raccord des bouchon et joints d'acme
	MA19000976	FA132844	933,80 €	souape sur ligne de tuyauterie
		FA132532	766,00 €	souape sur ligne de tuyauterie
	MA19000674	FA132762	2 267,00 €	soupapes tuyauterie avec clapets porte souape
		FA132667	1 915,00 €	soupapes tuyauterie avec clapets porte souape
ESCUDIER	MA19001146	F1194242	2 512,00 €	plots de support pompes antivibration
	MA19001147	F1194243	502,40 €	plots de support pompes antivibration
FESTO	SB18001614	F1243400839	452,27 €	Matériel air comprimé
	SB18001699	F1243413709	1 387,20 €	Matériel air comprimé
	SK18001152	F1243371494	752,33 €	Matériel air comprimé
	SK18001152	F1243371171	1 086,38 €	Matériel air comprimé
GESICONSEIL	SB19000127	F20190129-000015	2 010,00 €	Etude Hazop
		FC86190259		
GLI CITERGAZ	SB18001069	FC86190302	303 000,00 €	3 réservoirs sous talus
KILOUTOU	MA19001287	F23506263	1 390,00 €	nacelles
	MA19001197	F23457634	1 808,30 €	nacelles
KROCH EQUIPMENT	MA19000415	F91/2019/700	182,00 €	modif les jauge pour régler selon la densité du fluide
	SB18001611	F91/2018/3412	4 549,35 €	jauge cuves
KROHNE	SB18001506	S01/128410	3 306,00 €	capteur T à bride
	SB18001644	S01/127125	2 472,48 €	capteur de niveau
	SB18001649	S01/127581	772,29 €	pressostat
	SK18001200	S01/125751	5 994,42 €	instrumentation
		S01/127939	3 564,00 €	instrumentation
		SO1/126866	5 816,52 €	instrumentation
		S01/128048	4 606,42 €	instrumentation
		S01/124566	15 022,14 €	instrumentation
LYON ECHAFAUDAGE	MA19000480	F2019-03-4395 F2019-06-4	5 350,00 €	
	MA19000798	F2019_04_4537	874,00 €	
LYON VANNES	MA19001026	F354964	4 262,69 €	Robinetterie électrique sur clapet de fond ces réservoirs
	MA19001026	F355833	107,25 €	Robinetterie électrique sur clapet de fond ces réservoirs
MAZET ROBERT	MA19001087	FA1491	131,00 €	brides pour clapet de fond
	MA19001118	FA1497	131,00 €	brides pour clapet de fond consultant EPS pour réception chez le fabricant de réservoir
MF CONSULT	MA19000277	2019/01F	750,00 €	dans le cadre du CTP
MILLON	MA19000465	F19057546 F19067513 F1906	5 660,00 €	levage
	SB18001597	F183927	3 650,00 €	levage
				instrumentation
NOVALIA	SB19000121	F190722 F190104	213 891,80 €	électrique(automate sécu, armoire, câble)
OLDHAM	MA19000475	F201911348	2 472,64 €	détecteur gaz et flamme (centrale)
OREXAD	MA19001164	F03-JYE700	67,18 €	achat visserie pour fixation tuyauterie hydraulique pour clapet de fond
	MA19001175	F03-JYE701	47,87 €	achat visserie pour fixation tuyauterie hydraulique pour clapet de fond
	TA19001204	F03-JYE702	2 996,54 €	huile hydraulique pour la centrale hydraulique alimentation pour les transmetteur ATEX (entre Oldham et DRAEGER)
PEPPERL + FUCHS	MA19000479	F002165825	3 634,60 €	matériel électrique (rail pour alimentation)
REXEL	MA19001168	F967662131	416,96 €	déverseur
SART VON ROHR	SB18000688	F210967	2 888,40 €	déverseur
	SB18001551	F213015	15 668,30 €	déverseur
SIGNALS	MA19000779	F43695	590,90 €	Etiquetage vanne tuyauterie
SOLYRO	AD19001493	F19030900	318,90 €	joints pour vannes à bride
	MA19000302	F19021231	2 013,02 €	robinetterie (vannes)
	MA19000461	F19040139 F19030946	869,00 €	robinetterie (vannes ; filtres, regard,, clapet...)
	MA19000464	F19030947	5 699,52 €	robinetterie (vannes ; filtres, regard,, clapet...)
	MA19000545	F19030948	783,04 €	robinetterie (vannes ; filtres, regard,, clapet...)
	MA19000564	F19030949	245,84 €	robinetterie (vannes ; filtres, regard,, clapet...)
	MA19000626	F19041239	798,59 €	robinetterie (vannes ; filtres, regard,, clapet...)

MA19000704	F19041238	1 865,65 €	robinetterie (vannes ; filtres, regard,, clapet...)
MA19000922	F19050811	396,84 €	robinetterie (vannes ; filtres, regard,, clapet...)
SB18001613	F18120213	569,22 €	robinetterie (vannes ; filtres, regard,, clapet...)
	F19030950	2 612,45 €	robinetterie (vannes ; filtres, regard,, clapet...)
	F18120213	358,00 €	robinetterie (vannes ; filtres, regard,, clapet...)
SB18001640	F18121029	1 076,82 €	robinetterie (vannes ; filtres, regard,, clapet...)
SB18001642	F18121030	2 801,52 €	robinetterie (vannes ; filtres, regard,, clapet...)
SB18001643	F18120215	2 230,52 €	robinetterie (vannes ; filtres, regard,, clapet...)
SB19000227	F19020144	337,42 €	robinetterie (vannes ; filtres, regard,, clapet...)
SK18001138	F18091154	54 143,98 €	robinetterie (vannes ; filtres, regard,, clapet...)
SK19001328	F19080121	503,85 €	robinetterie (vannes ; filtres, regard,, clapet...)
SK19001331	F19080122	46,06 €	robinetterie (vannes ; filtres, regard,, clapet...)
AD19001511	F19090902	1 230,52 €	robinetterie (vannes ; filtres, regard,, clapet...) prestation gabarit tiges d'ancre
SP SARL	MA19000401	310,00 €	
SPECK	MA19000843	F191575	12 193,00 € Electro pompe D3
	SB18000756	F181573	43 330,00 € 3 pompes de dépotage et 3 pompes de conditionnement
		F181573 A190011 A190024	Reste suite à avoir pour retour de pompes
TEMAGAZ	MA19000383	F2042	882,00 € dépose tuyauterie
	SB18001783	F1998	3 549,00 € dépose tuyauterie
TRAYNARD	AD19001248	CT19070019 CT19080072	25 396,00 € Prestation sable (25396 et), extension bat C pour installer de la salle électrique pour nouveaux équipements + tige d'ancre
	MA19000293	F19/327	3 120,00 € comblement fosses pour poser un skid D 3
	MA19000303	F19/326	4 130,00 € crochet de levage pour levage plaques caniveau
	MA19000544	F19/638	360,00 € terrassement, fondations, charpente pour bunker cuves
	SB18000816	F18/323 F18/391 F18/542 F19/338 F19/282 FA18/364 CT19070020 CT19080073	45 293,76 €
	SK18001137		201 507,92 € réalisation bunker cuves
WARTSILA	MA19001090	F95653454	soupape et pressostat (changement par rapport à achat initial)
	SB18001693	F95650425	17 582,70 € Centrale hydraulique (pilotage clapets de fond)
Total général		1 469 034,99 €	

Déplacement postes de dépotage D1 et D3

FNUCF	FCOCF	FORSO	OACDES	OACSITE	Montant HT Facturé	Description
16001044	203309	COLAS RAIL - ITE	POSTES DEPOTAGE D1 D3 D5	ST PRIEST	5 271,00 €	raccourcissement de la voie ferrée existante et réfection du heurtoir (partie métallique)
16001180	201898	OREXAD RHONE ALPES TRANSMISSION	POSTES DEPOTAGE D1 D3 D5	ST PRIEST	484,60 €	non pris en compte
16001480	203171	INGEROP CONSEIL ET INGENIERIE	POSTES DEPOTAGE D1 D3 D5	ST PRIEST	6 200,00 €	Note de calcul auvent pour rampes d'arrosage poste dépotage D1 et D3
16001840	202172	POMPILIO	POSTES DEPOTAGE D1 D3 D5	ST PRIEST	19 115,00 €	tuyauterie depuis postes dépotage D1 et D3 jusqu'à l'atelier de conditionnement
16001841	202172	POMPILIO	POSTES DEPOTAGE D1 D3 D5	ST PRIEST	10 285,00 €	tuyauterie depuis postes dépotage D1 et D3 jusqu'à l'atelier de conditionnement
16001844	202172	POMPILIO	POSTES DEPOTAGE D1 D3 D5	ST PRIEST	2 685,00 €	ligne de torche
16001853	202025	VEGA TECHNIQUE	POSTES DEPOTAGE D1 D3 D5	ST PRIEST	1 137,64 €	Détecteur pour skid pompe de dépotage (détection présence liquide)
16001880	203171	INGEROP CONSEIL ET INGENIERIE	POSTES DEPOTAGE D1 D3 D5	ST PRIEST	3 885,00 €	Déplacement d'un pied de rack poste D3
16001881	201755	SOLYRO	POSTES DEPOTAGE D1 D3 D5	ST PRIEST	2 088,18 €	non pris en compte
16001973	201830	SP SARL	POSTES DEPOTAGE D1 D3 D5	ST PRIEST	285,00 €	Platinis pour tirants d'ancre poteau auvent D1 (4 platinis)
16001985	201819	TRAYNARD BTP	POSTES DEPOTAGE D1 D3 D5	ST PRIEST	5 050,00 €	Création d'un butoir poste D1 et modification de la grille d'évacuation des eau
16002052	209240	DRÄGER FRANCE	POSTES DEPOTAGE D1 D3 D5	ST PRIEST	14 918,17 €	DéTECTEURS gaz et flamme postes D1 et D3 (provisoire pour détecteur flamme)
16002204	202925	CIM SAS	POSTES DEPOTAGE D1 D3 D5	ST PRIEST	58 925,00 €	réalisation du auvent postes D1 et D3
16002321	201795	AURAMA	POSTES DEPOTAGE D1 D3 D5	ST PRIEST	2 797,50 €	location nacelle
17000006	201691	DESAUTEL	POSTES DEPOTAGE D1 D3 D5	ST PRIEST	34 051,48 €	protection arrosage des postes
17000079	201819	TRAYNARD BTP	POSTES DEPOTAGE D1 D3 D5	ST PRIEST	3 480,00 €	réalisation d'un massif béton du heurtoir ligne chemin de fer
17000094	205010	OLDHAM INDUSTRIAL SCIENTIFIC	POSTES DEPOTAGE D1 D3 D5	ST PRIEST	26 401,42 €	DéTECTEURS flamme postes D1 et D3
17000244	201830	SP SARL	POSTES DEPOTAGE D1 D3 D5	ST PRIEST	807,00 €	Platinis d'ancre postes D3 (7)
17000398	201819	TRAYNARD BTP	POSTES DEPOTAGE D1 D3 D5	ST PRIEST	5 325,00 €	branchement eau sur réseau incendie pour arrosage des postes
17000426	203066	MOUNIER SAS	POSTES DEPOTAGE D1 D3 D5	ST PRIEST	735,00 €	matériels tresses et piquets pour mise à la terre des postes
17000427	203066	MOUNIER SAS	POSTES DEPOTAGE D1 D3 D5	ST PRIEST	18 845,00 €	préparation pour récupération de l'automate de gestion des postes D1 et D3
17000433	201819	TRAYNARD BTP	POSTES DEPOTAGE D1 D3 D5	ST PRIEST	3 560,00 €	piqueage réseau incendie
17000472	203066	MOUNIER SAS	POSTES DEPOTAGE D1 D3 D5	ST PRIEST	16 410,00 €	réalisation câblage pompes D1 et D3
17000480	201795	AURAMA	POSTES DEPOTAGE D1 D3 D5	ST PRIEST	871,50 €	location nacelle
17000481	201795	AURAMA	POSTES DEPOTAGE D1 D3 D5	ST PRIEST	1 781,50 €	location nacelle
17000486	202072	REXEL	POSTES DEPOTAGE D1 D3 D5	ST PRIEST	1 311,30 €	Boîte ATEX de jonction des postes
17000854	201819	TRAYNARD BTP	POSTES DEPOTAGE D1 D3 D5	ST PRIEST	6 415,00 €	protection pied de rack
17000989	201819	TRAYNARD BTP	POSTES DEPOTAGE D1 D3 D5	ST PRIEST	8 925,00 €	Etude et plan de préparation du massif béton pour le poste D1
17000990	201819	TRAYNARD BTP	POSTES DEPOTAGE D1 D3 D5	ST PRIEST	30 030,00 €	Génie civil étude et plan poste D3
17001017	205010	OLDHAM INDUSTRIAL SCIENTIFIC	POSTES DEPOTAGE D1 D3 D5	ST PRIEST	4 498,00 €	convertisseur signaux pour détecteur gaz
17001563	201691	DESAUTEL	POSTES DEPOTAGE D1 D3 D5	ST PRIEST	9 864,80 €	non pris en compte
17001797	203359	JOLY ISOLATION VENTILATION	POSTES DEPOTAGE D1 D3 D5	ST PRIEST	7 215,71 €	calorifugeage tuyauterie d'arrosage postes
17002042	202172	POMPILIO	POSTES DEPOTAGE D1 D3 D5	ST PRIEST	7 135,00 €	non pris en compte
301 217,22 €						

ANNEXE 2
Photos prises lors de la visite

Poste de dépotage D3



Poste de dépotage et heurtoir en béton



système d'arrosage automatique du poste



pompe de dépotage



Poste de dépotage D1



Explosimètre

Transferts produit du poste de dépotage D1 vers les cuves sous talus



Cuves sous talus



Cuves sous talus (partie haute)



Cuve sous talus (photos issues de l'inspection du 29 mai 2019)



Local électrique

Extension (partie griseée)

